

Présidence : Roumanie

## 842<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 25 janvier 2017

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 15 h 25

2. Président : Ambassadeur C. Istrate  
M. D. Șerban

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « DÉFIS ET  
ATTENTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ EN  
EUROPE DU SUD-EST »

- *M<sup>me</sup> Z. Basic, Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères et européennes de la République de Croatie*
- *Ambassadrice S. Miculescu, Représentante du Secrétaire général, Bureau des Nations Unies à Belgrade*
- *Ambassadeur H. Berk, Directeur du RACVIAC – Centre pour la coopération en matière de sécurité*

Président, Secrétaire d'État du Ministère croate des affaires étrangères et européennes, Ambassadrice S. Miculescu, Ambassadeur H. Berk, Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/12/17), Canada, Turquie,

Slovénie (annexe 1), États-Unis d'Amérique, Serbie, Fédération de Russie, Ukraine (FSC.DEL/10/17), Monténégro

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Demande relative à l'utilisation du réseau des communications de l'OSCE dans le cadre des efforts visant à traiter de la question de la sécurité des technologies de l'information et des communications (TIC) ainsi que de leur utilisation* : Président, Malte-Union européenne, Hongrie, Suisse, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, représentant du Centre de prévention des conflits
  
- b) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/11/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/13/17), Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (annexe 2)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Exposé sur les soixante-treizième et soixante-quatorzième réunions du Groupe des communications de l'OSCE, tenues respectivement le 16 décembre 2016 et le 19 janvier 2017* : représentant du Centre de prévention des conflits, Président

Le FCS est convenu de tenir l'échange annuel d'informations militaires de 2017 le vendredi 15 décembre 2017.

- b) *Annonce de l'exercice militaire « Joint Viking » devant se dérouler du 6 au 15 mars 2017* : Norvège

4. Prochaine séance :

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 à 9 h 30, Neuer Saal



---

**842<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 848 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SLOVÉNIE**

Monsieur le Président,

J'accueille avec satisfaction notre échange de vues d'aujourd'hui sur les défis et les attentes actuelles en matière de sécurité en Europe du Sud-Est. Il constitue une importante contribution à une meilleure compréhension de la situation dans cette région clé qui héberge également plusieurs présences de terrain de l'OSCE. Je tiens donc à remercier tous les intervenants, en particulier le Directeur du Centre pour la coopération en matière de sécurité (RACVIAC), pour leurs précieuses contributions.

Il y a deux raisons à cela. La première est d'ordre personnel, puisque je connais déjà l'Ambassadeur Berk. Aussi, permettez-moi de vous dire, Haydar, que c'est un vrai plaisir de vous revoir. Le professionnalisme dont vous faites preuve et votre expérience des questions de sécurité ont toujours été pour moi une source d'inspiration. La deuxième raison est liée au fait que la Slovénie soutient l'action du Centre. Nous pensons que le RACVIAC apporte une contribution très importante à la stabilité de la région et c'est pourquoi nous mettons depuis quelque temps à la disposition du Centre un membre de son personnel permanent et assurons aussi la participation de nos experts et conférenciers aux séminaires organisés par le RACVIAC. Je suis heureux d'annoncer que nous comptons maintenir cet engagement résolu à l'avenir.

Monsieur le Président,

Je profite aussi de cette occasion pour appeler l'attention sur un obstacle persistant à la sécurité en Europe du Sud-Est, en l'occurrence le fléau des mines terrestres. Plus de deux millions de ces « assassins silencieux » et autres munitions non explosées jonchent encore la région, la zone contaminée s'étendant sur près de 2 700 km<sup>2</sup>. C'est la raison pour laquelle, il y a de cela 19 ans, la Slovénie a créé le Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'assistance aux victimes de mines. Et c'est aussi la raison pour laquelle nous continuons de soutenir ses activités. J'ai donc le plaisir de vous faire savoir que, vendredi dernier, mon gouvernement a signé avec le Fonds un nouvel accord en vertu duquel il s'engage à lui verser une contribution d'un montant de 740 000 euros sur une période de deux ans pour divers projets portant, entre autres, sur la poursuite de l'appui des activités financées par le Fonds en Bosnie-Herzégovine.

Avant de conclure, Monsieur le Président, je souhaiterais poser une question à l'Ambassadeur Berk en ma qualité de Président du Réseau MenEngage. Lancé à l'OSCE en 2012, ce réseau s'efforce de sensibiliser les hommes à la grande influence qu'ils peuvent exercer pour faire cesser la violence sexiste et dénoncer toutes sortes d'inégalités. Haydar, vous avez mentionné dans votre exposé que le RACVIAC s'employait aussi activement à faire en sorte que la dimension genre soit prise en compte dans le secteur de la sécurité. Permettez-moi de vous poser la question suivante : quels sont, à votre avis, les principaux obstacles à l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans la région ?

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la parole et vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



**Organisation for Security and Co-operation in Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/848  
25 January 2017  
Annex 2

FRENCH  
Original: RUSSIAN

---

**842e séance plénière**  
Journal n° 848 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Du fait que la Crimée a été mentionnée dans les déclarations de ce jour d'un certain nombre de délégations, la délégation de la Fédération de Russie juge utile de faire les observations suivantes.

La proclamation de l'indépendance de la République de Crimée et son incorporation à la Fédération de Russie ont été l'expression légitime du droit du peuple de Crimée à l'auto-détermination à un moment où l'Ukraine, forte d'un soutien étranger, subissait un coup d'État et où des éléments nationalistes radicaux influaient avec force sur les décisions adoptées dans le pays, ce qui se traduit à son tour par la méconnaissance des intérêts des régions ukrainiennes et de la population russophone.

La population multi-ethnique de Crimée, à une majorité écrasante des voix, prit les décisions appropriées, exprimant ainsi sa volonté en toute liberté et équité. Le statut de la République de Crimée et de la ville de Sébastopol, entités à part entière de la Fédération de Russie, ne saurait être remis en question ni réexaminé. La Crimée est russe et elle le restera. C'est une réalité dont nos partenaires devront bien s'accommoder.

Cette position se fonde sur le droit international, auquel elle est pleinement conforme.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous demande de joindre la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.